



De l'intérêt de se faire assister par un avocat pour une succession difficile

Conseils pratiques publié le 18/06/2019, vu 1908 fois, Auteur : [Le Droit successoral](#)

Les difficultés au cours d'une succession peuvent être nombreuses et les sources de conflits multiples. Afin de sortir de l'impasse, il est souvent préférable si ce n'est indispensable de faire appel à un avocat.

Les conflits en Droit des succession

De nombreux conflits peuvent empêcher une liquidation amiable . En cas de difficultés, de blocages d'une succession, l'aide d'un avocat sera sans doute obligatoires.

Les contentieux les plus discutés sont en général l'évaluation du patrimoine successoral, l'atteinte à la réserve héréditaire, le bien-fondé du testament et le recel successoral. L'assistance des avocats peut s'avérer réellement pour vous aider à solutionner les problèmes grâce à la médiation ou la saisine de la juridiction qui vous donnera justice.

N'hésitez pas à faire appel à un [avocat en succession](#) pour vous aider pour :

L'évaluation du patrimoine : Pendant l'ouverture de la succession, les héritiers du mort doivent procéder à l'évaluation des avoirs non liquides composant le patrimoine successoral. Des contentieux peuvent donc apparaître et bien souvent cette évaluation et sources de discussions sans fin entre héritiers.

Il ne peut pas attenter de manière excessive aux droits de ses enfants ou de son conjoint même si le mort peut disposer de ses biens et avantager les gens qu'il souhaite.

La conformité du [testament](#) : L'article 901 du Code civil requiert que le auteur d'un testament soit sain d'esprit. Plus largement que les clauses soit légales et cohérentes.

L'héritier qui essaye intentionnellement de rompre l'égalité du partage est coupable de recel successoral.

Dans tous les cas, la supervision des avocats permet d'assurer le respect de vos intérêts et permet dans biens des cas de lever des blocages lors d'une succession particulièrement difficile.